

En effet, monsieur l'Orateur, la mine Noranda a procuré de l'emploi à 195 étudiants en 1960, à 257 en 1965 et à 287 en 1970, et ce dans ma région seulement. Par contre, la société Noranda emploiera cette année 2,200 étudiants dans ses diverses industries.

Pour être juste à l'endroit de la compagnie et pour ne pas induire la Chambre en erreur, j'ai cru de mon devoir de rétablir les faits.

M. l'Orateur: Je doute que la question de privilège soit bien fondée. De toute façon, l'honorable député n'a pas proposé de motion à la Chambre. Je crois qu'il s'agit plutôt d'une rectification, et c'est dans ce sens que la déclaration de l'honorable député a sans doute été reçue par ses collègues.

AFFAIRES COURANTES

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN GÉNÉRAL

M. Fernand-E. Leblanc (Laurier) présente le 4^e rapport du comité permanent des prévisions budgétaires en général, dans les deux langues officielles.

LA POLLUTION DU MILIEU

M. David Anderson (Esquimalt-Saanich) présente le 1^{er} rapport du comité spécial sur la pollution du milieu.

[*Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux de ce jour.*]

L'AGRICULTURE

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION DE PLANIFICATION

[*Traduction*]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, en vertu de l'article 41 du Règlement, je voudrais déposer dans les deux langues officielles le rapport de la Commission de planification de l'agriculture.

LES AÉROPORTS

TORONTO—LE PROJET D'AGRANDISSEMENT

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, à maintes occasions récemment, des députés m'ont demandé des détails sur la recherche et la planification en cours sur les besoins de Toronto et de la région du Sud de l'Ontario

en matière d'installations aériennes supplémentaires. J'ai répondu à certains d'entre eux d'abord que les études préliminaires ont établi l'impossibilité de construire un grand aéroport international à un emplacement situé à proximité du port et ensuite que les études menées depuis plus d'un an, qui comportaient au départ l'examen de plus de 60 emplacements possibles, en sont arrivées à les rejeter tous, à l'exception de trois ou quatre. J'ai dit aussi qu'il fallait encore étudier ces emplacements d'une façon plus circonstanciée avant de s'arrêter à un choix final.

Ce travail s'accomplit moyennant la collaboration la plus étroite possible du gouvernement de la province d'Ontario. En outre, j'ai informé les représentants du conseil de la ville de Toronto et ceux de la municipalité de la communauté urbaine de Toronto que je suis disposé à leur fournir des renseignements complets sur la nature et l'étendue des études. Comme je l'ai dit une fois déjà, ces renseignements doivent être tenus pour confidentiels en raison de la possibilité de spéculation sur les terrains si le public apprenait prématurément l'emplacement des terrains en question.

J'ai aussi déclaré au président du conseil de la communauté urbaine de Toronto et au maire de Toronto que nous voulions bien examiner avec eux les critères que nous avons établis pour l'aéroport projeté. Je leur ai donné l'assurance, ainsi qu'à leurs fonctionnaires, que nous examinerons volontiers tous les moyens qui permettraient d'intégrer le projet d'aéroport à l'aménagement général des municipalités avoisinantes. Mon offre a été acceptée et l'examen des questions suivantes: services de transport terrestre, expansion industrielle et aménagement urbain, en rapport avec le nouvel aéroport, est actuellement en cours.

Bien qu'il ne soit pas encore possible d'exposer pleinement au public l'état actuel des études faites quant au site, je peux quand même révéler que la région retenue pour la recherche d'un site convenable a été circonscrite à une aire se situant grosso modo au Nord et à l'Ouest de Toronto. Comme cette région comprend des municipalités autres que la ville et la communauté urbaine de Toronto, je suis tout à fait disposé à organiser une réunion à huis clos afin de mettre au courant les municipalités que le projet affectera vraisemblablement. Des représentants du ministre des Transports ont reçu pour instruction d'entrer en contact à cet effet avec les intéressés. J'espère que cela permettra la plus large consultation possible et je puis donner l'assurance à la Chambre que je suis prêt à faire publier dès que possible, de façon détaillée.